

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abbaye Royale de l'Épau, Vendredi 2 février



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE : UNE SITUATION ENTRE ESPOIR ET INQUIETUDES

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) est une étape incontournable du cycle budgétaire de la collectivité départementale. Basé sur des prévisions économiques, ce débat a pour vocation de dessiner les contours d'un futur équilibre budgétaire recettes/dépenses pour le Département. Un exercice qui s'avère de plus en plus difficile chaque année...

Nouvelles contraintes pesant sur les finances locales, dépenses non compensées par l'État, c'est au prix de nombreux efforts de gestion que le Conseil départemental parvient à préserver cet équilibre fragile, tout en maintenant les investissements indispensables, illustrations d'une véritable ambition politique pour le département.

Le D.O.B. précède le vote du Budget Primitif du Conseil départemental qui aura lieu les jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018.



Les collectivités locales ont été les premières contributrices au redressement des comptes publics

L'audit des finances publiques réalisé par la Cour des comptes, rendu public dans le cadre de son rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques, met en évidence **l'ampleur du déficit public de la France**, malgré les efforts engagés depuis plusieurs années. **C'est le seul pays de la zone euro dont le déficit public reste supérieur au seuil de 3 points de PIB, fixé par le traité de Maastricht.**

Une situation que l'on peut expliquer en partie à cause d'une **répartition inéquitable des efforts de redressement**. En effet, en 2016, malgré les économies sur la charge de la dette et les reports de charge sur 2017, le déficit de l'Etat et des administrations centrales ne s'est pas réduit. Contrairement aux efforts budgétaires drastiques réalisés par les collectivités et surtout par les Départements !

En 2016, les collectivités locales ont été les principaux contributeurs au redressement des comptes publics. Cette amélioration provient essentiellement des Départements dont les comptes se sont redressés (+ 1,4 Md€ en 2016 après - 0,4 Md€ en 2015) et, dans une moindre mesure, des Régions dont le besoin de financement se réduit (- 1,0 Md€ en 2016 après - 1,9 Md€ en 2015).

Les Départements mobilisés pour interrompre « l'effet ciseaux »

Après avoir connu une constante dégradation depuis 2011, la situation financière des Départements tend à se redresser en 2016, **malgré les dépenses nouvelles qui leur ont été imposées, au prix d'efforts de gestion considérables, qui ont permis une stabilisation des dépenses de fonctionnement (+0,1%), situation inédite depuis 2013, et une réduction des dépenses d'investissement.** L'année 2016 a également été marquée par une augmentation des recettes de fonctionnement liée au dynamisme des recettes fiscales.

www.sarthe.fr

Contact presse :

Fanny Diard +33(0)6 81 76 90 93
+33(0)2 43 54 72 99

fanny.diard@sarthe.fr

Les orientations budgétaires 2018 pour la Sarthe

Loi Notre, baisse des dotations 2014-2017, non compensation de l'accroissement des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH)... Réaliser des prévisions budgétaires pour le budget d'un Département équivaut depuis quelques années à résoudre une équation à multiples inconnues et 2018 n'échappera pas à la règle !

Le Département prévoit de la sécurité, du réalisme mais également de l'ambition, en prédisposant :

- **de dépenses de fonctionnement en faible hausse très maîtrisée, grâce aux efforts de gestion réalisés ces deux dernières années,**
 - **d'une croissance toujours marquée par le poids des dépenses sociales.**
- *Le projet de budget qui sera présenté en mars prochain est d'ailleurs fondé sur une hypothèse d'un maintien du niveau d'intervention du Département, à l'exception de la compétence Transports, intégralement transférée à la Région depuis le 1^{er} septembre 2017.*

➤ La charge du social qui « dérape »

Si le Département a été conforté dans son rôle de chef de file de l'action sociale par la NOTre, le poids des dépenses sociales n'est pas une variable d'ajustement à prendre à la légère. Qu'il s'agisse de **dépenses imposées et non prévisibles**, comme la prise en charge des mineurs isolés étrangers ou encore de l'augmentation du nombre des bénéficiaires des prestations de solidarité (APA, PCH), l'impact des dépenses sociales est indéniable sur les prévisions budgétaires 2018.

➤ Perspectives 2018

- Accroissement des dépenses d'aide sociale à l'enfance, notamment en raison de la prise en charge d'un nombre croissant de **mineurs isolés étrangers** (270 anticipés sur l'exercice 2018, après 230 fin 2017), soit une enveloppe financière évaluée à **5,4 M€** (après 4,4 M€ en 2017)
- **Augmentation des budgets liés à l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées**, avec des taux directeurs compris entre 0,5 % et 1 % et un nombre de bénéficiaires en hausse (+ 2 % de personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale ; + 4,5 % de bénéficiaires de la PCH de plus de 20 ans à domicile) ;
- **Evolution maîtrisée des allocations RSA**, grâce à une baisse du nombre de bénéficiaires, financièrement atténuée par la mise en place possible de la plateforme de dématérialisation www.caf.fr programmée courant 2018.

➤ Gestion exemplaire et maîtrise de la masse salariale

Grâce à une gestion maîtrisée et anticipée de la masse salariale, le Département poursuit l'objectif de **la stabilisation des dépenses de personnel malgré des facteurs de hausse* s'élevant à 1,6 M€**. En 2017, le Département avait d'ailleurs annoncé 0% d'augmentation de la masse salariale. Ces mesures vont de pair avec les nombreuses économies réalisées depuis 2016 (baisse des dépenses de fonctionnement, des frais généraux...). **Une gestion rigoureuse saluée par la Chambre régionale des comptes et la Cour des comptes.**

*Le budget primitif 2017 affichait une stabilisation des dépenses de personnel par rapport au BP 2016, et ce, malgré l'impact de mesures imposées par l'Etat telles que **l'augmentation du point d'indice**

www.sarthe.fr

(coût supplémentaire estimé de 405 000 € en 2017) ou les mesures liées au **parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) de la fonction publique** (coût supplémentaire estimé à 725 000€).

La gestion exemplaire du Département se traduit également par l'adaptation du patrimoine immobilier aux enjeux de la collectivité.

En 2018, le Plan Stratégique du Patrimoine valorisera sa 5^{ème} année par la mise en service de nouveaux locaux inscrits à son plan d'actions tels que : les sites de la Solidarité au Mans et à Coulaines, le chantier de la Bibliothèque départementale de la Sarthe ou encore la déconstruction de l'immeuble Chanzy démarrera sur la fin d'année pour permettre une valorisation de la parcelle, voisine du collègue Berthelot et du Parc Victor Hugo.

➤ Perspectives 2018

- **La stabilisation des dépenses de personnel** à 101 M€, équivalente au budget 2017, malgré des facteurs de hausse s'élevant à 1,6 M€
- **Maîtrise des charges de fonctionnement courant** (loyers, maintenance...) et d'intervention directe telles que le budget d'entretien des routes dont la progression se limite à l'évolution des prix ;
- **Stabilisation des subventions de fonctionnement**, à l'exception des évolutions conventionnelles (comme par exemple, la contribution au SDIS en hausse de 0,68 % pour atteindre 18,2 M€) ;

➤ **Toujours un investissement soutenu : 100M€ d'investissements prévus pour la Sarthe**

Collèges, numérique, routes... **Le Conseil départemental réaffirmera en 2018 ses ambitions pour la Sarthe, à travers de nombreux investissements prévus aux quatre coins du Département.** Ces dépenses s'inscriront dans la programmation pluriannuelle des investissements du Département. Ainsi, le volume d'investissement est projeté à 100 M€ au budget primitif, avec une perspective de 90 M€ en réalisation.

Des investissements structurants pour tout le territoire

- Les **projets routiers structurants** en cours notamment la fin de la déviation de Saint Calais ainsi que le démarrage des travaux du passage à niveau de Rouessé-Vassé ;
- Les aménagements d'itinéraires avec en particulier la fin de la modernisation de la RD104 et la réalisation d'un giratoire à La Flèche ;
- Les **travaux dans les collèges sarthois** avec notamment la dernière phase de travaux sur le collège Anjou à Sablé sur Sarthe, les travaux sur le collège Paul Chevallier au Grand Lucé, la poursuite des travaux dans les collèges Bercé à Montval-sur-Loir et Alexandre Mauboussin à Mamers ;
- Le lancement des études pour la nouvelle programmation des investissements dans les collèges, telle que votée en décembre dernier ;
- Le financement départemental ainsi que celui relatif aux CTI destinés au projet **de déploiement de la fibre optique** sur le territoire sarthois ;